

VISITE GUIDÉE

Bibliothèque Sainte-Genève

Mardi 19 février 2019

À 8h45

Bibliothèque Sainte-Geneviève - Visite guidée

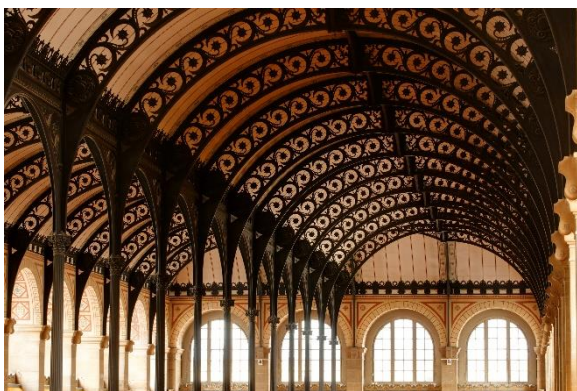
L'utilisation du fer en architecture

Construite en 1843 par Henri Labrouste, l'un des plus grands architectes français du XIXe siècle, et achevée en 1851, la bibliothèque Sainte-Geneviève est classée Monument Historique et témoigne d'une qualité architecturale majeure.

Alors en rupture avec le courant néo-classique dominant son époque, la bibliothèque se caractérise par son architecture nouvelle.

En effet, la principale innovation mise en œuvre dans sa conception fut le rôle prépondérant du métal, dans la structure comme dans l'ornementation.

Cet usage, d'abord limité à quelques monuments publics, prélude à une utilisation beaucoup plus large au siècle suivant qui aboutira à la construction-symbole de la Tour Eiffel pour l'exposition universelle de 1889.



La bibliothèque Sainte-Geneviève est l'héritière de la troisième plus importante bibliothèque d'Europe du XVIIIe siècle qu'était l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève de Paris, aujourd'hui connu comme étant le lycée Henri-IV. C'est avec elle qu'est né le concept de bibliothèque publique.

Ses collections sont pluridisciplinaires et comptent environ deux millions de documents, qui se répartissent en trois fonds : le Fonds général pour les documents publiés de 1830 à nos jours, la Réserve pour les fonds anciens, rares et précieux essentiellement, et la Bibliothèque nordique proposant l'un des plus riches fonds en Europe dans le domaine des pays nordiques.


Important :

La visite est de courte durée (1h environ)

Une pièce d'identité pourra être demandée à l'accueil

Mardi 19 février à 8h45

Rendez-vous devant la bibliothèque au 10 place du Panthéon, 75005, Paris

Accès :
 **Maubert-Mutualité**
ou
Cardinal Lemoine

5 € par personne (adhérents)
10 € par personne (non adhérents)

Visite limitée à 25 personnes
Inscription par ordre d'arrivée des règlements.

Inscription et règlement par carte bleue :
[15 places disponibles, cliquez ici](#)

Inscription et règlement par chèque :
10 places disponibles, envoyer votre règlement à Patrimoine-Environnement + un e-mail à claudine.sebille@numericable.fr

Patrimoine-Environnement : association reconnue d'utilité publique qui œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et des paysages dans toutes leurs diversités.

L'association conseille et assiste juridiquement ses adhérents. Elle intervient entre autre auprès des pouvoirs publics et participe aux débats nationaux.

Elle a aussi pour vocation d'informer et d'agir à travers des actions spécifiques comme par exemple l'organisation des Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins et des ateliers thématiques.

L'organisation de visites guidées lui permet à la fois de faire découvrir des lieux originaux ou méconnus et de sensibiliser le grand public à la sauvegarde du patrimoine.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

PATRI MOINE
Environnement
Patrimoine-Environnement
6-8, passage des Deux Sœurs - 75009 Paris
01 42 67 84 00
www.patrimoine-environnement.fr